

comment organiser et équiper une salle de soins et d'hospitalisation

pour les animaux atteints d'une maladie infectieuse transmissible

Le bioconfinement est primordial pour éviter une dissémination d'un agent infectieux au sein d'une clinique vétérinaire. La création d'un local d'isolement permettant d'héberger un animal contagieux est essentielle. L'organisation d'un local d'isolement doit être réfléchi et reposer sur des principes élémentaires et logiques de biosécurité.

Les maladies infectieuses sont un problème majeur à considérer en médecine vétérinaire, surtout lorsque leur degré de contagiosité est élevé. Leur prévention nécessite la mise en place de mesures de contrôle au sein d'une structure vétérinaire. C'est dans ce contexte que les principes de la biosécurité revêtent toute leur importance* [2].

- Les maladies infectieuses transmissibles imposent la prise en charge des animaux et leur hospitalisation sur la base de principes, notamment la bio-compartimentation. Celle-ci est indispensable pour limiter la dissémination de l'agent pathogène à d'autres animaux et/ou dans d'autres unités de la clinique.
- Cet article prend pour exemple une clinique vétérinaire universitaire pour animaux de compagnie. Ces principes peuvent être déclinés dans une clinique privée.

INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

- L'unité d'isolement de cette clinique universitaire pour animaux de compagnie dispose de deux accès :
 - un accès direct depuis l'extérieur du bâtiment (photo 1) qui permet l'admission directe d'un animal dans l'unité (et sa sortie en fin

NOTE * Les cinq piliers de la biosécurité sont :
- la bio-exclusion ; - la bio-compartimentation ;
- le bio-confinement ; - la bio-prévention ;
- la bio-préservation [2].

de séjour), et évite de devoir transiter par d'autres zones de la clinique ce qui induirait un risque de contamination ;

- un accès depuis l'intérieur de la clinique : celui-ci est principalement utilisé par les personnes venant soigner les animaux hospitalisés dans l'unité (figure).

- Les deux accès disposent d'un sas "entrée" et d'un sas "sortie" qui permettent une circulation à sens unique pour entrer et pour sortir de l'unité (figure). Les sas "intérieurs" disposent, entre autre, d'un poste de lavage des mains avec distributeur de savon et de papier ainsi qu'un distributeur de gel hydro-alcoolique. Les portes intérieures et celles des sas sont munies de fenêtres afin de pouvoir visualiser l'intérieur de l'unité d'isolement sans devoir y entrer (photo 2).

- L'unité d'isolement dispose, entre autres, de cages individuelles, d'une table d'examen et d'un poste de lavage des mains (avec distributeurs de savon, de papier et de gel hydro-alcoolique) (photo 3). Un tableau situé à l'extérieur de l'unité permet d'avoir un aperçu sur l'occupation de l'unité, puisqu'y figurent les informations à propos des animaux hospitalisés, telle que leur identification, la date d'entrée et le motif d'hospitalisation. Par ailleurs, un tableau situé dans le sas interne "sortie" et visible depuis l'extérieur permet de spécifier les consommables et autre matériel pour réapprovisionner le stock de l'unité.

- La ventilation du local, et des sas "entrée" et "sortie" est à pression négative par rapport au couloir d'accès intérieur, afin d'éviter toute sortie de microorganismes. Ceci est essentiel s'il s'agit d'agents pathogènes transmissibles par voie aérienne. Le système de ventilation en place permet de pouvoir arrêter localement et temporairement cette ventilation, au cas où une décontamination par voie aérienne du local s'avérerait nécessaire (par exemple, au peroxyde d'hydrogène). En effet, cette procédure nécessite le confinement de la zone à traiter pour qu'elle soit efficace et sans danger pour les utilisateurs.

Marie-France Humblet^{1,4}
Priscilla Burnotte²
Claude Saegerman^{3,4}

¹ Service Universitaire de Protection et d'Hygiène du Travail
Pôle Biosécurité-Environnement

² Département Clinique des Animaux de Compagnie

³ Unité de Recherche en Épidémiologie et Analyse de Risque (UREAR)
Centre de Recherche Fondamental (FARAH)

⁴ Membres de la Cellule Facultaire de Biosécurité
Liège Université
Avenue de Cureghem 7A, Bât. B42
B-4000 Liège, Belgique

Objectifs pédagogiques

- Isoler tout animal contagieux.
- Organiser le local d'isolement de manière cohérente et pratique.

Essentiel

- L'isolement de tout animal contagieux permet de minimiser le risque de dissémination d'un agent pathogène au sein d'une clinique vétérinaire.
- L'organisation d'un local d'isolement doit reposer sur des bases cohérentes, et en accord avec les principes de biosécurité.
- Le port d'un équipement de protection individuelle adapté permet une protection contre les agents zoonotiques.
- Tout déchet généré dans l'unité d'isolement doit être considéré comme "à risque" et potentiellement contaminé.

CANINE - FÉLINE

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article